Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260218-DE2026_034A-DE

Membres en exercice : 28
Membres présents : 23
Membres votants : 28

Le 18 février 2026 à dix-huit heures trente, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 5 février 2026 Publication de la convocation le : 6 février 2026

Etaient présents :
M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Corinne COSQUER LE MOENNER

Etaient absents :
M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Didier GUILLON
Mme Marie-France CAUSEUR a donné procuration à Mme Véronique MADEC
M. Jean-François MARZIN a donné procuration à M. Jean-Jacques COLIN
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Michel VAN PRAET
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint
Secrétaire de séance : M. Didier LOAS
Date de transmission au contrôle de légalité : 25 FEV. 2026
Date de publication : 25 FEV. 2026

Délibération n° 2026-034 : Rénovation de l'école Pierre Le Lec : attribution du marché de travaux lots 1 à 15
Rapporteur : M. Gurvan KERLOC'H

Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Par délibération DE2025-133 du 10 décembre 2025, le conseil municipal a attribué le lot 00 désamiantage / démolition du projet de rénovation de l'école Pierre Le Lec.

Le projet se poursuit avec portant sur les 15 autres lots du marché de travaux.

Lot 01 : VRD – Voirie Réseaux Divers
Lot 02 : Paysage
Lot 03 : Gros œuvre - enduit
Lot 04.1 : Charpente bois – FOB
Lot 04.2 : Menuiseries extérieures
Lot 04.3 : Bardage
Lot 5 : Etanchéité couverture
Lot 6 : Serrurerie
Lot 7 : Doublage – cloison – plafond

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260218-DE2026_034A-DE

Lot 8 : Faux plafonds
Lot 9 : Menuiseries intérieures
Lot 10 : Revêtement de sol
Lot 11 : Peinture
Lot 12 : Plomberie – Chauffage – Ventilation
Lot 13 : Electricité
Lot 14 : Ascenseur
Lot 15 : Equipements de cuisine

38 offres ont été reçues, dont 1 jugée non recevable.
Le rapport d'analyse des offres est joint en annexe.

Il est proposé de retenir les offres telles que listées ci-dessous :

Rénovation de l'école Pierre Le Lec à Audierne

Tableau récapitulatif des entreprises les mieux notées après analyse des offres

	ESTIMATION MOE base Janvier 2025 Ind BT 01: 132	ESTIMATION MOE Actualisée Novembre 2025 Ind BT 01: 133,3	ENTREPRISES					
DESIGNATION DES LOTS	*Estimation tranche ferme + tranche optionnelle*		Entreprises	Montant H.T de l'offre proposée	Montant HT PSE étage Bâtiment Historique	Montant HT Proposition MOE PSE RETENUE	Tranche optionnelle // ESQUIBIEN	MONTANT TOTAL OPTIONS + PSE RETENUES
DEMOLITION / DESAMIANTAGE	430 135,54 €	434 371,72 €	KERLEROUX TP	288 900,00 €		7 847,00 €		296 837,00 €
VRD	258 516,12 €	261 062,11 €	LEROUX TP ET CARRIERES	320 880,00 €			19 120,00 €	340 000,00 €
PAYSAGE	86 933,78 €	87 789,05 €		87 789,05 €		Estimation MOE		87 789,05 €
GROS OEUVRE	384 518,34 €	388 305,26 €	LEBRIS	389 500,00 €			9 262,80 €	398 762,80 €
CHARPENTE - MENUISERIES EXTERIEURES - BARDAGE	1 245 863,90 €	1 258 133,77 €	MCA	1 505 000,00 €			21 719,78 €	1 526 719,78 €
ETANCHEITE - COUVERTURE	237 122,90 €	239 456,20 €	OECB	275 000,00 €				275 000,00 €
SERRURERIE	79 093,90 €	79 753,98 €	LES FORGES DE L'ELORN	59 802,43 €				59 802,43 €
DOUBLAGE - CLOISON - PLAFOND	193 455,17 €	195 360,41 €	SOPLAC	240 500,00 €	381,19 €		5 300,00 €	246 181,19 €
FAUX-PLAFOND	123 208,89 €	124 482,90 €	SOPLAC	118 000,00 €	5 923,50 €		784,00 €	124 707,50 €
MENUISERIES INTERIEURES	256 654,54 €	259 102,29 €	SEBACO	290 000,00 €	10 949,22 €		4 752,29 €	305 701,51 €
REVETEMENTS DE SOL	161 154,86 €	162 741,90 €	LUCAS GUEGUEN	150 751,85 €		7 542,05 €	3 948,26 €	162 242,16 €
PEINTURE	133 505,02 €	134 820,75 €	LUCAS GUEGUEN	108 248,15 €	4 465,83 €		2 279,73 €	114 993,81 €
CHAUFFAGE - VENTILATION - PLOMBERIE	598 500,00 €	604 394,32 €	PROTHERMIC	535 000,00 €			8 224,04 €	543 224,04 €
ELECTRICITE	323 000,00 €	326 181,00 €	OUEST ELECTRICITE	245 581,17 €			4 547,12 €	250 128,29 €
ASCENSEUR	25 000,00 €	25 246,21 €	TK ELEVATOR France	23 500,00 €				23 500,00 €
EQUIPEMENT DE CUISINE	57 526,00 €	58 092,54 €	HORIS	43 700,00 €				43 700,00 €
TOTAL	4 585 219,92 €	4 630 377,39 €		4 092 243,75 €	21 719,94 €	15 389,05 €	79 938,92 €	4 799 297,56 €
			Ecart estimation hors TO	1,12%		Ecart estimation compris TO	2,85%	3,65%

Au vu du montant des offres reçues pour le lot 02 – PAYSAGE, qui dépassent significativement l'estimation du MOE, il est proposé de déclarer ce lot infructueux.
Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la PSE « Réfection des chapes » pour le lot 10 REVETEMENTS DE SOL, chiffrée à 7 542,05€ HT par l'entreprise LUCAS GUEGUEN, et de ne pas retenir les autres PSE.

Il est proposé au Conseil Municipal de retenir la Tranche Optionnelle de travaux sur le site de l'école d'Esquibien, répartie entre les lots 1, 3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 pour un montant total de la Tranche Optionnelle de 79 938,92€ HT.

En intégrant le lot 00 Désamiantage Démolition déjà notifié, et en conservant l'enveloppe estimée par le MOE pour le lot n°2 déclaré infructueux, en retenant la PSE « Réfection des chapes », et en retenant la Tranche Optionnelle de travaux sur le site de l'école d'Esquibien, le total des travaux s'élève à 4 777 571,72€ HT.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260218-DE2026_034A-DE

Vu la délibération DE2026-011 du 21 janvier 2026 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026,
Vu la délibération DE2026-026 portant approbation du budget primitif 2026 du budget principal,
Vu la proposition de la commission travaux du 10 février 2026,
Considérant la présentation de l'analyse par Pierre Brûlé, mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre,

Entendu l'exposé de Monsieur le maire,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention, décide de :

- Attribuer les lots 01, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10 (intégrant la PSE pour un montant de 7 542,05€ HT), 11, 12, 13, 14 et 15 du marché de travaux selon le tableau ci-dessus, intégrant la tranche optionnelle ;
- Déclarer le lot 02 – PAYSAGE infructueux et relancer la consultation ;
- Autoriser Monsieur le maire à signer les marchés et leurs éventuels avenants ;
- Autoriser Monsieur le maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOC'H

MAIRIE D'AUDIERNE (FINISTERE)

Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200054724-20260218-DE2026_034A-DE